

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 3 (1973)  
**Heft:** 7-8

**Rubrik:** Les pages de Pro Senectute

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Que fait le comité genevois de la Fondation Pour la Vieillesse ?

En février 1971, le Comité genevois créait un service social pour les cas individuels, animé au début par une seule collaboratrice, une assistante sociale. Un premier noyau de personnes âgées handicapées fut confié à ce service, Pro Infirmis prenant l'habitude de lui transmettre les nouveaux cas de personnes en âge d'AVS qui lui étaient signalés.

Après quelques mois d'activité, le service social fut convaincu de la gravité de la situation financière des personnes âgées non couvertes par une assurance-maladie. Les remboursements de frais médicaux prévus par les lois en vigueur sont lents et notre service se trouva dans l'obligation de faire des avances aux intéressés dont la situation était trop tragique (poursuites pour frais médicaux impayés, chaussures orthopédiques, prothèses, etc). Notre Centrale de Zurich nous reprochait avec raison cette action qui risquait de devenir une solution de facilité pour l'administration responsable.

Une solution s'imposait : mettre sur pied une caisse-maladie pour personnes âgées. Quelle présomption ! De volumineux dossiers traitant de ce sujet se constituaient depuis longtemps, mais rien ne naissait de ces études, certainement par souci de perfection. C'est ainsi que le Service social, pourvu d'une secrétaire à mi-temps, se mit en quête d'une société de secours mutuel, prête à tenter l'expérience. Après plusieurs mois de travail et avec la volonté d'aboutir à une solution satisfaisante, un accord fut conclu avec l'Assurance-maladie « Le Grütli » qui fit preuve, à cet égard, d'une très grande compréhension.

Quelques lignes parues dans « Aînés » et ce fut l'événement : notre salle d'attente ne désemplissait plus, notre ligne téléphonique était saturée. Il fallut engager du personnel, car les candidats apportaient avec eux tous leurs problèmes : ceux du logement et ceux de l'isolement, et toute cette lassitude d'avoir lutté toujours et de devoir encore lutter contre toutes les complexités administratives.

Notre assurance prévue tout d'abord pour la classe la plus déshéritée ne suffit plus : la classe moyenne sollicitait notre intervention en sa faveur, ce qui fut fait. Ainsi, en douze mois, la Fondation Pour la Vieillesse Genève a affilié 3500 personnes âgées à sa caisse-maladie collective, servant de « cobaye » pour le lancement d'une action officielle.

Parallèlement à cela, le service des cas individuels poursuit son action d'encadrement et d'écoute des personnes âgées handicapées, tout en maintenant les activités traditionnelles de la Fondation Pour la Vieillesse.

Mentionnons aussi l'organisation d'une course en automne, suivie d'un spectacle et, au printemps, le tour du Petit-Lac, avec orchestre et collation. Puis il y a notre participation non négligeable à l'organisation à Genève des cours de gymnastique, en collaboration avec le Centre social protestant et Caritas.

Rappelons enfin l'apport financier important de la Fondation pour compléter les rentes d'étrangers domiciliés depuis longtemps en Suisse. Notre président, M. D.-F. Ruchon, directeur du Bureau central d'Aide sociale, est intervenu pour que, dès janvier 1973, les étrangers âgés, qui se sont établis à Genève avant l'âge de 50 ans, puissent eux aussi, eux qui ont

contribué à notre prospérité, bénéficier des prestations complémentaires cantonales comme les Genevois et les Confédérés.

Cette nouvelle prise en charge, ainsi que la possibilité offerte dans le cadre des mesures cantonales aux personnes âgées du canton d'être protégées par une assurance-maladie, doit nous permettre d'alléger les engagements financiers actuels de la Fondation et de démarrer dans d'autres actions non moins importantes en faveur du Troisième Age.

Depuis janvier 1973, le Service social a repris sous son contrôle le Service des aides familiales et a porté son effectif de 3 à 5 collaboratrices. Nous avons voulu ainsi développer une collaboration et un esprit d'équipe qui devraient soutenir nos aides dans leurs lourdes tâches et diminuer leur isolement. Plusieurs d'entre elles regroupent les cas limites pour lesquels les autres services d'aide au foyer ne parviennent pas à maintenir une action de longue durée.

Il faut rappeler également que, dans le cadre de la Fondation des logements pour personnes âgées, dont il est l'un des partenaires importants, le Comité genevois de la Fondation Pour la Vieillesse étudie la reconstruction de la Cité-Vieillesse. Nos 165 locataires âgés seront peu à peu transférés dans des immeubles neufs où le confort sera supérieur (salles de bain individuelles, etc.) et les locaux communautaires plus adéquats. Cette Fondation gère également un petit groupe d'immeubles à la route de Malagnou, abritant 36 couples de classe moyenne.

R. Israileff

## Actualités Pro Senectute

### Genève, 022/21 04 33

C'est le nouveau numéro de téléphone du *Service social de la Fondation Pour la Vieillesse* (place de la Taconnerie 3, 1211 Genève). Il remplace le n° 24 92 67, qu'il avait en commun avec d'autres institutions sociales. Donc, dorénavant, pour atteindre le Centre Pro Senectute de Genève, appelez le (022) 21 04 33.

### Journée des aînés au prochain Comptoir de Fribourg

Le lundi 1<sup>er</sup> octobre 1973 sera la journée des personnes âgées au prochain *Comptoir de Fribourg* (halle de Pérolles). La manifestation sera patronnée par le Comité cantonal fribourgeois de la Fondation Pour la Vieillesse (Pro Senectute).

Ce jour-là, tous les bénéficiaires de l'AVS pourront entrer à prix réduit au Comptoir de Fribourg. On peut obtenir des renseignements complémentaires au Secrétariat cantonal, rue de l'Abbé-Bovet 6, à Fribourg, tél. (037) 22 41 53.



# Voyages et vacances

## Vacances d'automne en groupes

Rappelons que le programme des *Vacances romandes Pro Senectute* comprend encore les possibilités suivantes:

*Cattolica* (Adriatique), du 6 au 14 septembre, Fr. 310.— et 340.—.

*Boulouris* (Côte d'Azur), du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, Fr. 310.—.

*Saint-Aygulf* (Côte d'Azur), du 22 septembre au 1<sup>er</sup> octobre, Fr. 310.—.

*Lugano* (Tessin), du 8 au 17 octobre, Fr. 243.—, 270.— et 279.—.

*Paris*, voyage de fin de semaine, du vendredi au dimanche, date à fixer 2 semaines à l'avance, minimum 10 personnes, Fr. 195.—.

Voir *Aînés* n° 3 de mars 1973 (Vacances Pro Senectute) et n° 4 d'avril 1973 (Voyage à Paris). Renseignements et inscriptions: Secrétariat des Vacances romandes Pro Senectute, rue du Maupas 51, 1004 Lausanne.

Rappelons également les prochaines *vacances des groupes cantonaux*:

*Le Louverain*, vacances neuchâteloises, du 27 août au 1<sup>er</sup> septembre et du 3 septembre au 8 septembre, Fr. 100.— pour les 5 jours. S'adresser au Centre Pro Senectute de La Chaux-de-Fonds.

*Sornetan*, vacances jurassiennes (organisées par Pro Senectute Jura-Sud), du 16 au 22 septembre. Prix pour les 6 jours, dans chambre à 2 lits: Fr. 150.—; dans chambre à 1 lit: Fr. 175.—. Activités facultatives à disposition: bricolage, gymnastique, discussions, soirées récréatives, une excursion, etc. Renseignements et inscriptions: Centres Pro Senectute de Delémont et de Tavannes.

*Les Mayens-de-Sion*, vacances fribourgeoises, du 17 au 28 septembre, Fr. 245.—. S'adresser au Centre Pro Senectute de Fribourg (mais c'est le tout dernier moment).

## Vacances individuelles à l'hôtel

Dans la série du *Printemps des moins jeunes*, dont on trouvera le détail (altitude, particularités, prix) dans *Aînés* n° 2 de février 1973, il reste encore pour cette année une quantité de possibilités. Rappelons qu'il s'agit de prix réduits pour des séjours d'au moins 6 jours, avec « hôtesse pour séniors », se situant à volonté pendant la période indiquée. Les dates répétées ici ne constituent donc que des *limites*, et non une durée de séjour (sauf pour Tenero). Voici ce qui reste à disposition pour la seconde moitié de 1973:

*Glion* (Léman), Hôtel Righi-Vaudois, du 15 octobre au 20 décembre. *Arogno* (Tessin), Pension Tusculum, du 15 décembre 1973 au 3 janvier 1974. *Lugano-Paradiso* (Tessin), Hôtel Calypso, du 8 au 31 octobre. *Jakobsbad* (Appenzell), Hôtel Jakobsbad, du 20 août au 31 octobre. *Davos-Schatzalp* (Grisons), Hôtel de la Schatzalp, du 19 août au 30 septembre. *Clavadel* (près Davos, Grisons), Sporthotel Clavadel, du 3 au 30 septembre. *Wislen* (Jura soleurois), Maison de vacances Hupp, du 13 au 25 août. *Stels* (Prætigau, Grisons), Hof de Planis, du 16 juillet au 11 août. *Brunnen* (lac des Quatre-Cantons), Hôtel Vierländer-Club, du 8 septembre au 30 octobre. *Gunten* (lac de Thoune), Park-Hotel am See, du 27 octobre au 20 décembre. *Brissago* (lac Majeur), Hôtel Brenscino, du 1<sup>er</sup> au 23 novembre. *Tenero*

(lac Majeur), semaine de vacances à date fixe, au « Village Vacansoleil » (camping Verbano), du 7 ou 8 au 28 ou 29 septembre.

Prospectus, renseignements et inscriptions au *Service de planification et aménagements Pro Senectute*, Forchstrasse 145, 8032 Zurich, tél. (01) 55 42 55.

## Echos d'Azur

*Les premières Vacances romandes à la Côte d'Azur sont passées. Elles ont magnifiquement réussi, grâce à une organisation parfaite, à la complicité du temps et à la bonne humeur contagieuse des participants. Sainte-Maxime, Boulouris, Saint-Aygulf et la Méditerranée font désormais partie des plus lumineux souvenirs d'une nouvelle cohorte d'aînés. Nous avons demandé à l'un des organisateurs et à un participant de nous dire ce qu'ils en pensent. Voici les « Echos d'Azur » de ces heureuses vacances qui, rappelons-le, se répéteront cet automne, à Saint-Aygulf et Boulouris.*





(Photos René Quenon)

## La Côte d'Azur

Des casinos, des hôtels de luxe, des vedettes de cinéma, des voitures de sport, des yachts, du snobisme de Saint-Tropez et d'ailleurs, nous font souvent oublier que la vraie Côte d'Azur n'est surtout pas cela.

Les 450 retraités qui, avec nous, l'ont découverte ou redécouverte ne nous contrediront pas: la Côte d'Azur c'est d'abord des parfums qui changent à chacun de nos pas ou qui se mélangent aux effluves de la mer et des forêts de pins. C'est aussi ce merveilleux jardin de genêts, de lavandes, de lilas d'Espagne ou ces fiers arbres méditerranéens: oliviers, pins-parasols, pins maritimes, chênes-lièges, châtaigniers, sans compter les arbres exotiques. La Côte d'Azur c'est encore ces merveilleux villages que les anciens ont agrippés à la montagne pour sauvegarder leur vie, ces marchés où l'on trouve des fruits, des fleurs, des poissons, des herbes aromatiques... et l'« assent » provençal, les artisans, qui savent encore créer des objets utiles et beaux. Mais la Côte d'Azur, c'est surtout ce peuple chaleureux et souriant, nos amis de Boulouris, de Saint-Aygulf, de Sainte-Maxime et nos copains les chauffeurs de cars Bastian, Albert et Vincent.

Ainsi que le disait le doyen de nos vacanciers: « Il faut être malade pour ne pas s'y plaire. » R. Wyss

## Les aînés à la mer

Pour une réussite, c'en est une!

Ils furent 130 de toute la Romandie, à profiter, pour des prix imbattables, du voyage vers la « Grande Bleue » et d'un séjour d'une grande semaine sur ses bords (19 au 28 mai) — quelques-uns, nous dit-on, n'avaient jamais vu la mer — à Boulouris, à Saint-Aygulf ou à Sainte-Maxime, au milieu de jardins luxuriants en pleine floraison, de pins parasols géants et de mille autres essences variées. Ajoutez à ces attraits le privilège d'un temps fait sur mesure...

Cette réalisation était due, une fois de plus, à l'initiative de Pro Senectute, à laquelle les participants sont encore redevables d'excursions gratuites en car, qui coupèrent le séjour: la première à Monte-Carlo et ses diverses attractions (non, pas la roulette!), la seconde à Saint-Paul-de-Vence, nid d'aigle des peintres, puis sur les hauteurs vertigineuses qui dominent toute une partie du littoral d'azur.

C'est, sans aucun doute, au nom de chacun des bénéficiaires, qu'on exprime ici une reconnaissance bien sentie pour l'organisation minutieuse et sans bavure d'une entreprise posant pas mal de problèmes, on le conçoit!

Un grand merci va tout naturellement aussi aux dévoués accompagnateurs et accompagnatrices (chargés des transports, du service infirmier, etc.) dont la souriante autorité fit merveille. Leur présence contribua certainement à l'éclosion d'un réel esprit communautaire dans chacun des trois lieux de villégiature.

On en connaît, s'il ne dépend que d'eux, qui ne boudront certes pas à une récidive, pour peu que les expériences si positives permettent d'en prévoir de nouvelles, comme nous croyons que tel sera le cas. Alors les absents, s'ils ne le sont pour une raison majeure, auront décidément tort!

Un participant : V. Bridel-Schnetzler, pasteur

## Le grand nettoyage biennois

L'une des tâches primordiales des comités cantonaux de la Fondation suisse Pour la Vieillesse (Pro Senectute) et de leurs centres d'information est d'établir ce qui, dans leur secteur (canton, région, localité), est le plus nécessaire aux personnes âgées, ce qui leur manque le plus cruellement, et d'y remédier par l'introduction de services appropriés, rationnellement organisés et accessibles à tous. C'est ce qui justifie aussi la décentralisation fédéraliste des organes de Pro Senectute. Les besoins ne sont pas les mêmes partout ou du moins n'ont-ils pas partout la même place dans le code d'urgence. Ici, ce sera l'aide au foyer, là ce sera la lutte contre l'isolement, ailleurs, ce seront les repas à domicile.

A Bienne, les difficultés, pour les vieux, de tenir leurs logements propres, ont attiré l'attention du Comité régional et de son centre d'information et d'assistance. On a constaté que de nombreuses personnes âgées ne pouvaient plus entreprendre elles-mêmes le grand nettoyage annuel, le fameux « nettoyage de printemps ». Résultat: les rideaux sont pleins de poussière, les parquets sont de plus en plus noirs, les

miettes et les débris se logent dans les tapis, la cuisine est jaune de vapeurs huileuses, les baignoires, les lampes et les tableaux se couvrent d'une « patine » indésirable.

Pourquoi? Parce que les aînés affaiblis et, plus encore, ceux qui souffrent d'un handicap ne peuvent plus monter sur une échelle ou un tabouret, se pencher sous une baignoire ou un fourneau, déplacer des meubles, taper, frotter et transporter. Ici, les bons conseils sont chers. Dans le sens direct du mot: les femmes de ménage sont une espèce disparue et les entreprises de nettoyage comptent jusqu'à 35 fr. l'heure. D'ailleurs, elles ne s'intéressent pas aux vieux appartements.

Cette situation a suggéré au Centre d'information de Bienne d'ouvrir une enquête sur les besoins. Le résultat a été si clair que Pro Senectute a introduit, dès octobre 1972, un service de nettoyage pour les logements des personnes âgées. Bien entendu, cela exigeait des préparatifs. Il fallait d'abord trouver un couple disposé à exécuter cette tâche, qui n'a rien de très attrayant. La chance a permis d'engager M. Rodolphe Gugger et Mme Gugger, qui le seconde en cas de nécessité.



Il fallait ensuite un capital de départ. La Fondation suisse Pour la Vieillesse y participa avec 10 000 francs, la Société féminine d'utilité publique, avec 5000 francs et la ville de Bienne, par 3500 francs. Avec cela, on a pu acquérir une fourgonnette, les machines et le matériel de nettoyage.

Et le service a commencé! Dès le début, des douzaines de demandes étaient inscrites. Actuellement, le précieux spécialiste est retenu plusieurs mois d'avance. Au cours du premier trimestre, 31 logements ont été nettoyés, ce qui a exigé 541 heures de travail. Cela correspond à 180 heures par mois, autrement dit à une occupation complète.

Et le prix? On a créé un tarif variable, selon le revenu et la fortune. Il va de 4 à 23 francs l'heure. Parmi les 31 ménages évoqués plus haut, 22 ne pouvaient payer que la petite taxe de 4 ou 6 francs l'heure. Deux ont pu payer le tarif moyen de 10 ou 15 francs et seulement 7 — donc moins d'un quart — ont pu verser 18 ou 23 francs. Il va sans dire que cette majorité d'heures à bas prix rend cette exploitation déficitaire. Pro Senectute doit ajouter en moyenne un montant de 3 francs par heure. Mais on considère cette dépense — à laquelle il faut encore ajouter les frais de la voiture (entretien et amortissement) et les produits de nettoyage — comme tout à fait justifiée, car le Service de nettoyage biennois répond à l'attente de ses initiateurs aussi bien qu'à celle de ses utilisateurs.

Certes, M. Gugger n'a pas la tâche facile, car il faut souvent une forte dose de courage pour s'attaquer à une saleté accumulée pendant des années. Mais les personnes âgées forment une clientèle uniformément et merveilleusement reconnaissante. « M. Gugger, écrit par exemple une veuve, travaille soigneusement, tranquillement et raisonnablement, si bien que tout s'est terminé à mon entière satisfaction. Si je peux encore garder mon appartement ces années prochaines, je ferai volontiers de nouveau appel au Service de nettoyage. » De son côté, M. Gugger déclare: « Ce travail, souvent pénible, m'apporte de la joie, parce que tous les gens sont reconnaissants et cela fait du bien. »

Tout compte fait, ce service n'est peut-être qu'un petit maillon de la chaîne de l'aide aux personnes âgées. Mais il en fait bien partie, car il représente aussi un moyen de maintenir nos aînés plus longtemps dans leur milieu habituel et, par conséquent, de décharger les longues listes d'attente des maisons de retraite et autres établissements collectifs. C'est pourquoi il mérite d'être imité.

P. R.

Les meubles rembourrés sont traités avec un puissant aspirateur industriel. (Photos Susannah Küng, Berne)



La fourgonnette Renault est arrivée, dans laquelle M. Gugger transporte tout son matériel. Ses machines doivent être non seulement efficaces, mais aussi transportables. Car il faut souvent les hisser jusqu'au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> étage.

## Monsieur est veuf et gastronome

Nous voici dans l'appartement d'un veuf qui, depuis quelques années, entretient seul ses trois pièces et demie. Il est encore assez ingambe et fait lui-même sa cuisine. Une excellente cuisine, d'ailleurs. Sur sa table, nous remarquons le recueil de Maître Escoffier et dans son petit carnet, où il note tous ses menus, brillent les recettes « Cordon Bleu » et les délicats « mixed grill ».

Mais, à part la gastronomie, son ménage n'a pas tellement bonne mine. Il ne s'aperçoit pas que, sous ses plantes vertes en pot, des ronds d'humidité se sont marqués dans le parquet. La couche de poussière qui garnit ses armoires est évidemment hors de sa portée. Ses marmites ont des bords tout bruns et ne parlons pas trop de ses tapis... gastronomiques, eux aussi. Et comme beaucoup de vieilles personnes, il conserve de vieux journaux jaunis, des calendriers périmés, tout cela dans l'idée qu'il pourrait en avoir besoin.

Tout cela va s'arranger, parce que ce brave maître queux a eu recours au Service de nettoyage de Pro Senectute. Le chef du Centre d'information de Bienne, M. Marcel Hotz, lui a d'abord rendu visite, en compagnie du spécialiste. Ils ont examiné la situation et fait un plan de nettoyage qui frise la remise en état. Le tarif a été fixé d'entente entre le client et Pro Senectute: cela restera un secret. Environ deux semaines avant le commencement des travaux, la date de ceux-ci lui a été communiquée par écrit, pour qu'il puisse s'y préparer.

Et maintenant, M. Gugger est ici, avec tous ses appareils. Peu à peu, le logement devient présentable. Plaisir des yeux, santé du corps et contentement de l'esprit y trouveront très largement leur compte.

P.A.S.

### Adresses de Pro Senectute en Suisse romande

<i>Bienne</i> , 18, rue Alexandre-Schöni (cp)	032- 7 25 24
<i>Château-d'Oex</i> , Ecole primaire (np)	029- 4 73 08
<i>La Chaux-de-Fonds</i> , 27, rue du Parc (sc)	039-23 20 20
<i>Delémont</i> , 49, avenue de la Gare (sc)	066-22 30 68
<i>Fribourg</i> , 6, rue de l'Abbé-Bovet (sc)	037-22 41 53
<i>Genève</i> , 3, place de la Taconnerie (sc)	022-21 04 33
<i>Lausanne</i> , 51, rue du Maupas (sc)	021-35 85 05
<i>Lausanne</i> , même adresse, « Aide au foyer » (sc)	021-35 85 55
<i>Le Locle</i> , 36 rue du Marais (np)	039-31 62 22
<i>Martigny</i> , 29, avenue du Léman (np)	026- 2 30 31
<i>Monthey</i> , 8, avenue du Simplon (np)	025- 4 59 39
<i>Morat</i> , Service social de la ville (cp)	037-71 21 14
<i>Neuchâtel</i> , 11, rue des Parcs (cp)	038-24 56 56
<i>Saint-Maurice</i> , Hospice Saint-Jacques (np)	025- 3 73 33
<i>Sierre</i> , 15, rue Notre-Dame-des-Marais (np)	027- 5 26 28
<i>Sion</i> , 3, rue des Tonneliers (np)	027- 2 07 41
<i>Tavannes</i> , 4, rue du Pont (cp)	032-91 21 20

Avant toute visite, prière d'écrire ou de téléphoner  
 sc = secrétariat cantonal, avec centre permanent.  
 cp = centre régional permanent.  
 np = non permanent ;